

## AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS



**MINISTÈRE DES MINES DE L'ÉNERGIE  
ET DE L'EAU**

**REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi**

### PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU AU MALI (PASEMa)

#### DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**N°565/2025/MI/SOMAPEP/DG** pour le Recrutement d'un Ingénieur d'appui basé à Mopti/Sévaré dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)

PAYS : Mali  
NOM DU PROJET : Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)

N° de crédit : Crédit (A) N° 7680-ML et Crédit (B) N°7679-ML

N° de référence (conformément au plan de passation des marchés) : ML-PASEMA-461065-CS-INDV

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), et a l'intention d'affecter une partie du produit pour les services de consultant.

Les services de consultant (« les services ») comprennent les prestations d'Ingénieur d'appui basé à Mopti/Sévaré dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), pour une durée de vingt (24) mois, la date de début prévue dans l'accord-cadre est le 01/03/2026.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission peuvent être consultés sur le site Web suivant : [www.somapep.ml](http://www.somapep.ml)

Ou  
Peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,, Tél. +(223) 20 22 00 26, BP :1528 ; E-mail : [coordination3@somapep.ml](mailto:coordination3@somapep.ml) .

**La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP SA)** invite dès à présent les consultants individuels admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Critères	Points
<b>1- Etre de nationalité malienne et titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins BAC+5 en Hydraulique ou équivalent</b>  Etre âgé(e) de 40 ans au plus au 31/12/2025 NB: Toute candidature qui ne répond pas ces conditions sera automatiquement rejetée	<b>Prérequis</b>
<b>2- Expérience professionnelle en qualité d'ingénieur Hydraulicien</b>  De 10 années ou plus 20 points Inférieur à 10 ans 0 point	20
<b>3- Expérience dans le domaine de la réalisation (en entreprise ou dans la mission de contrôle) des projets/programmes d'Alimentation en eau en milieu urbain ou sémi-urbain en qualité d'ingénieur Hydraulicien</b>  De 05 années ou plus 30 points Inférieur à 05 années 0 point	30
<b>4- Références pertinentes dans le domaine de la réalisation (en entreprise ou dans la mission de contrôle) des projets/programmes d'Alimentation en eau en milieu urbain ou sémi-urbain en qualité d'ingénieur Hydraulicien</b>  1 référence 50 pts	50
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

**NB : les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.**

Le dossier de candidature doit être composé de :

- CV détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions réalisées et les références des Employeurs ou Clients ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ;
- Copies des attestations de travail ou de service fait délivrées par les employeurs ou clients.

La langue de soumission des dossiers est le français.

**La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. En cas de consultants classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère 4 sera retenu.**

Pour la suite du processus :

- Entretien avec les 3 premiers : noté sur 20 points.
- Le candidat classé premier sera invité à négocier un contrat.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à l'article 7.36 du Règlement de passation des marchés de février 2025 de la Banque Mondiale.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 08h00 à 16h00

SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,  
Tél. +(223) 20 22 00 26, BP :1528 ; E-mail : [coordination3@somapep.ml](mailto:coordination3@somapep.ml).  
Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 12/12/2025.

Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA)  
Premier étage/Secrétariat du DGA  
À l'attention de : Coordinateur 3 du Projet/SOMAPEP-sa  
Quartier Magnambougou Faso Kanu,  
BP 1528, Bamako-Mali  
Tél : +(223) 20 22 00 26  
E-mail : [coordination3@somapep.ml](mailto:coordination3@somapep.ml)

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « **Ingénieur d'appui basé à Mopti/Sévaré dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)** »

Bamako, le 20/11/2025

P/Le Directeur Général/PO

Le Directeur Général Adjoint

**Ahmadou Almoudidjé DIOP**